

OBJET	MOTION DE SOUTIEN HOP		
ACTE	CC-2020-07-N38	NOMENCLATURE	9.4
RAPPORTEUR (S)	JACQUES EDERN		

La stratégie Air France/HOP ! a pour projet la fermeture du site de Morlaix et pour conséquence la perte de 276 emplois. Cette fermeture est totalement contraire aux annonces du Président de la République faites lors de la convention citoyenne et de sa volonté de ne plus voir fermer des usines en province, pour les concentrer dans les grandes métropoles.

Par ailleurs, l'engagement financier de l'Etat pour soutenir le groupe d'Air France est considérable.

Le Pays de Morlaix a déjà été lourdement impacté ces dernières années par le démantèlement de son industrie Agro-alimentaire (Gad, Tilly).

La fermeture de Hop entraînera avec elle la disparition des simulateurs de vols "ICARE" et les formations en mécanique aéronautique de haut niveau installées à Morlaix.

Après la fermeture de la ligne SNCF Roscoff Morlaix, c'est une fois de plus le symbole de l'abandon de l'ETAT pour les territoires périphériques (hors métropoles).

Hop est une des pépites du Pays de Morlaix, reflet du dynamisme et de la volonté de désenclavement et de diversification des décideurs locaux qui étaient à l'origine de Brit Air.

Nous demandons qu'en contrepartie de l'argent public versé à AIR France, il soit exigé par nos dirigeants le maintien du site de Morlaix.

HOP ! Morlaix a tous les atouts et les savoir-faire pour rester une base importante d'entretien et un outil industriel performant.

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur ;

DELIBERATION

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'apporter son soutien total aux salariés de l'entreprise HOP ! et de refuser la fermeture de ce site.

Votants	45
Pour	45
Contre	0
Abstention	0

*Transmis au Préfet le
Reçu par le Préfet le
Affiché ou notifié le
Acte exécutoire
Le Président*

*Pour extrait conforme au registre des délibérations
Fait à Saint Pol de Léon
Le 13 juillet 2020
Le Président
Jacques EDERN*

